



Vélostation

PI Viollier

Passerelle Nyon-Prangins

Sentier de Bois-Bougy

Mesure 31-3

- Passerelle Nyon-Prangins
- PI Viollier
- Sentier de Bois-Bougy
- Vélostation



UN PROJET EMBLÉMATIQUE DE LA VILLE DE NYON

CALENDRIER ET ENVELOPPE FINANCIÈRE



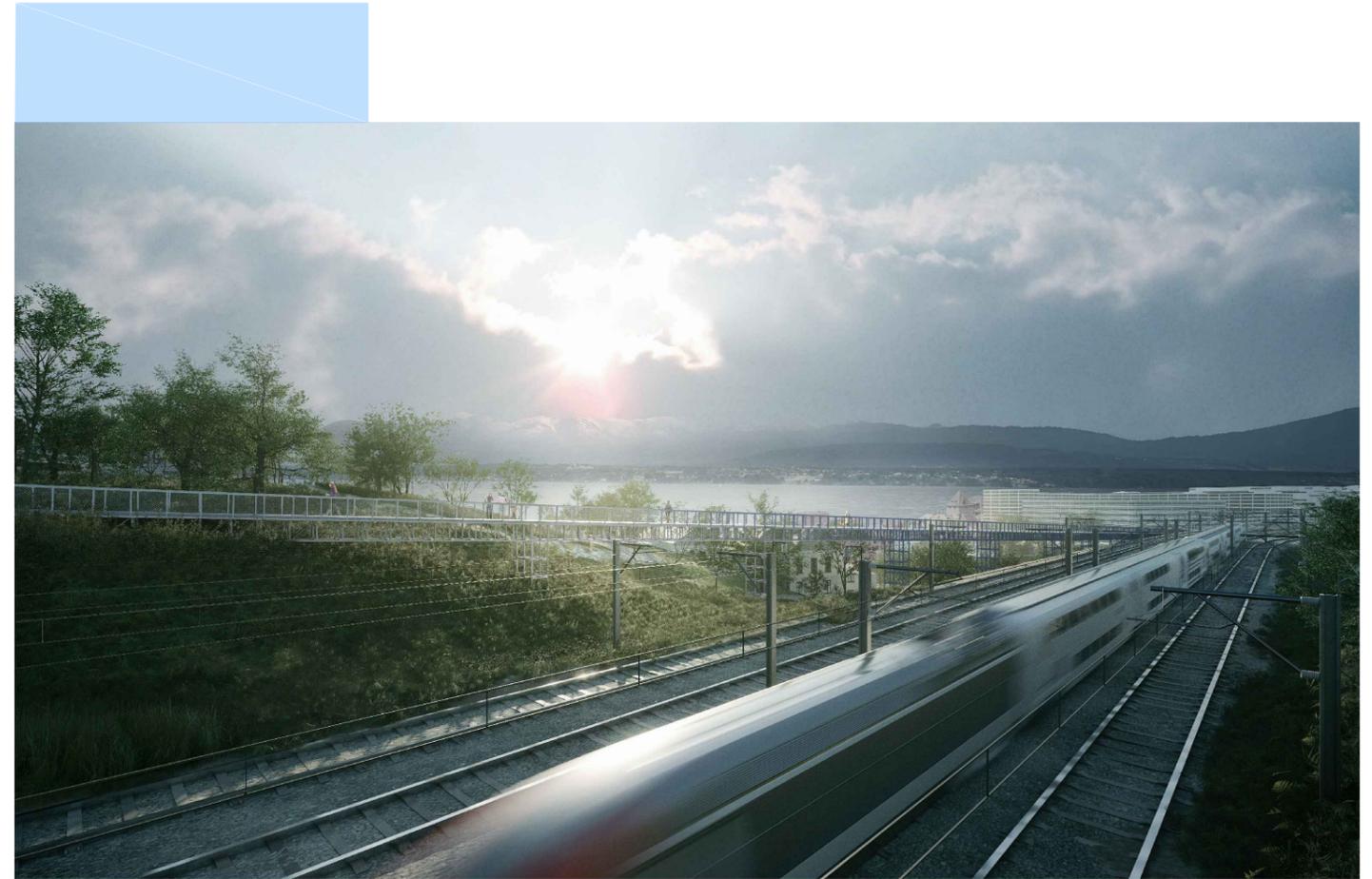
MERCI DE VOTRE SOUTIEN



Mai 2019

TRAVAUX, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

Ch. du Bochet 10
1260 Nyon
+41 22 316 47 50
tem@nyon.ch

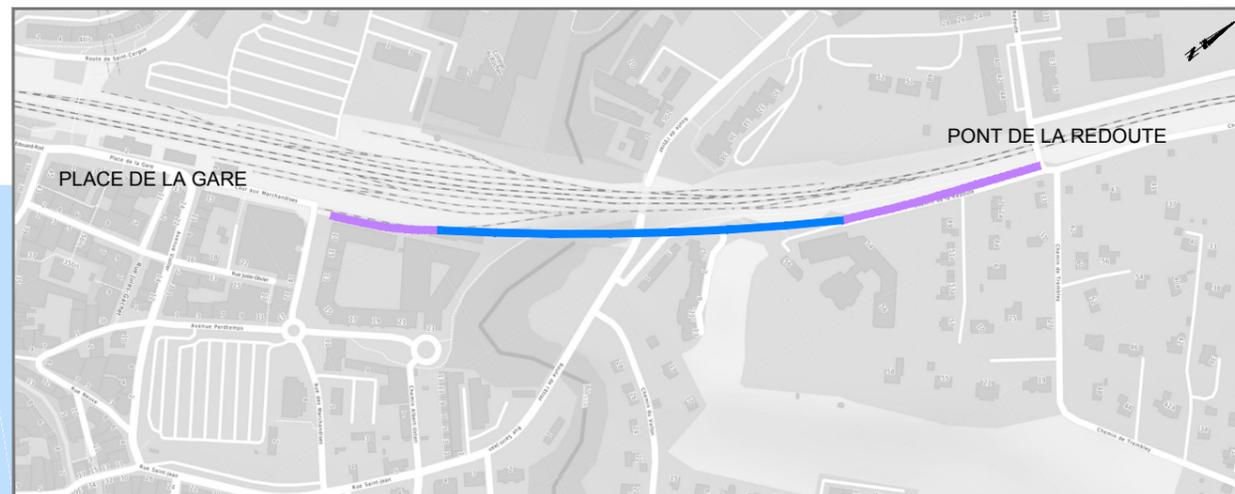


PROJET D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GENÈVE

PASSERELLE NYON-PRANGINS

TRAVAUX, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



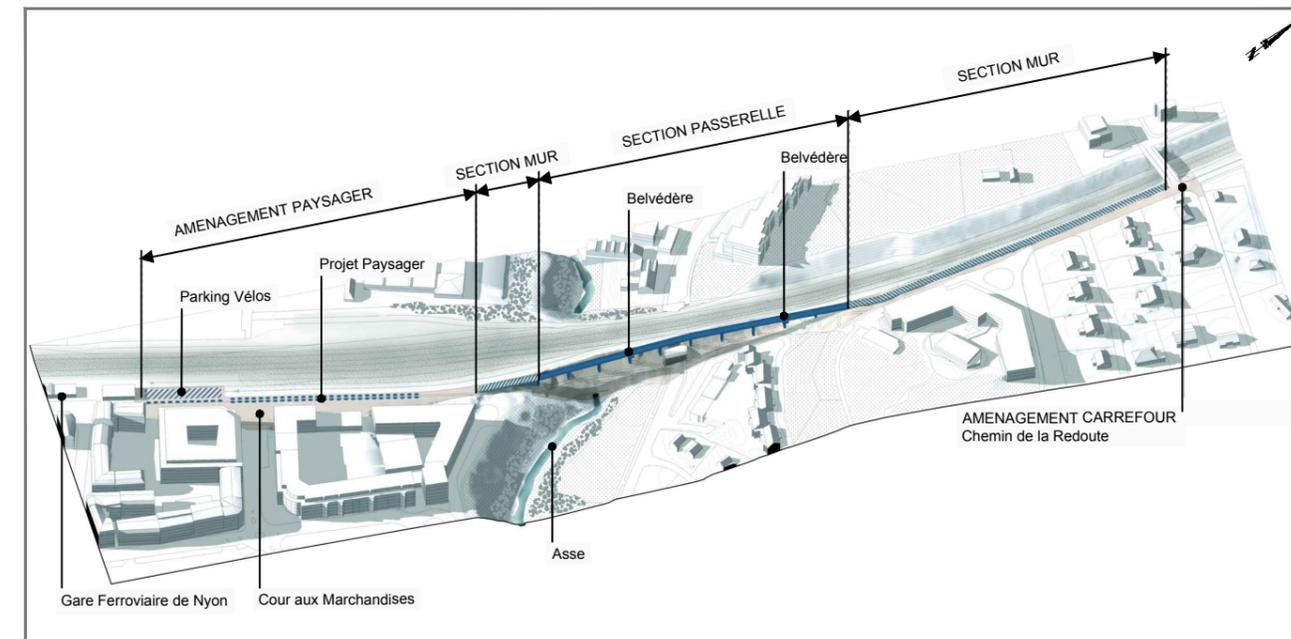


Longueur aménagement = 650 mètres
Largeur = 4 à 5 mètres

— Longueur passerelle = 500 mètres
Pente = 4%
— Sentier environ 210 mètres

LES OBJECTIFS

- Une liaison pour piétons et cyclistes dans le cadre du développement du Grand Genève
- Un rapprochement des entreprises avec la gare et le coeur de ville pour un renforcement de l'attractivité économique
- Des déplacements sécurisés pour tous : pendulaires, personnes à mobilité réduite, écoliers...
- Une incitation à la balade et à la découverte de la région



LE PROJET

- Un tronçon majeur de la liaison mobilité douce régionale reliant Céligny à Gland
- Un trait d'union entre Nyon et Prangins
- Un geste paysager fort
- Un projet en faveur de l'environnement et de la biodiversité.
- Une démarche originale qui associe un artiste à un projet d'ouvrage public

LE PARTENARIAT

- Un projet porté par les communes de Nyon et Prangins, avec le soutien de Région Nyon, du Canton, de la Confédération
- Un éventuel engagement financier de partenaires privés

